

Magetra International

Ensemble, faisons avancer le transport durable

RAPPORT EXTRA FINANCIER portant sur l'exercice 2024

Introduction

Chers Partenaires,

L'année écoulée a marqué une étape essentielle dans la structuration et l'affirmation de notre engagement en faveur d'un développement durable, responsable et transparent.

Dans un contexte où les attentes des clients, des collaborateurs, des autorités publiques et de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur évoluent rapidement, nous avons souhaité franchir une nouvelle étape : mesurer objectivement notre impact, renforcer nos politiques internes et publier notre premier rapport extra-financier.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de notre mission : offrir des solutions de transport et de logistique fiables, innovantes et durables, au cœur de nos marchés, tout en respectant nos parties prenantes et notre environnement. Elle s'inscrit également dans le cadre réglementaire européen, notamment les référentiels développés par l'EFRAG, qui constituent aujourd'hui un socle harmonisé de transparence et de performance pour les entreprises engagées dans une trajectoire ESG.

Le rapport que nous présentons met en lumière nos avancées, nos ambitions et les actions concrètes déjà entreprises par nos équipes. Il formalise les fondations sur lesquelles nous construirons nos progrès futurs : une gouvernance renforcée, des politiques RSE consolidées, une trajectoire de réduction de nos émissions, une gestion responsable de nos ressources, et une attention constante envers nos collaborateurs et la société.

Au-delà des indicateurs, ce rapport reflète un état d'esprit : celui d'une entreprise qui place la durabilité au cœur de ses décisions stratégiques et qui souhaite coopérer avec l'ensemble de ses partenaires pour bâtir un modèle résilient, performant et tourné vers l'avenir.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes qui ont contribué à cette démarche structurante. Leur engagement montre que notre ambition en matière de durabilité n'est pas seulement un objectif, mais une dynamique collective et pérenne.

Damien Schils
Directeur General

Nos engagements



Magetra International a pour mission d'offrir des solutions de transport et de logistique européennes fiables, durables et adaptées à nos marchés, en s'appuyant sur une expertise sectorielle reconnue et sur l'innovation technologique.

Notre ambition est de devenir un partenaire de référence en transport sur le marché domestique et international, avec la Belgique au cœur de nos activités, en proposant des solutions performantes et respectueuses de l'environnement.

Inscrites dans la définition du développement durable du rapport Brundtland, les actions des équipes de Magetra International reposent sur une conduite responsable des affaires.

À ce titre, nous nous engageons à respecter les principes du UN GlobalCompact, les lignes directrices de l'OCDE et les principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail, garantissant éthique, respect des droits humains, protection de l'environnement et lutte contre la corruption.

Notre politique de Responsabilité Sociétale s'articule autour de quatre piliers :

- Éthique, fondée sur la transparence, la conformité réglementaire, des partenariats durables et la protection des données ;
- Environnement, avec la réduction de notre empreinte carbone et l'optimisation des flux logistiques ;
- Responsabilité sociale, visant le bien-être, la sécurité, la diversité et le dialogue avec les parties prenantes ;
- Achats durables, en privilégiant des fournisseurs alignés avec nos valeurs.

Ces engagements s'appuient sur des valeurs fortes, regroupées sous l'acronyme **ACIER** :

Agilité – Collaboration - Intégrité - Engagement - Respect

Elles constituent un socle commun pour l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires et guident nos décisions au quotidien, renforçant notre rôle d'acteur engagé pour un transport responsable et durable.

Avant Propos

Document de référence

La publication de ce premier rapport extra-financier constitue une étape majeure dans l'affirmation de notre Responsabilité Sociétale et Environnementale. Il permet de communiquer de manière transparente envers nos parties prenantes : clients, fournisseurs, équipes et communautés locales. Cette première étape d'objectivation fonde les bases sur lesquelles reposeront nos futurs progrès.

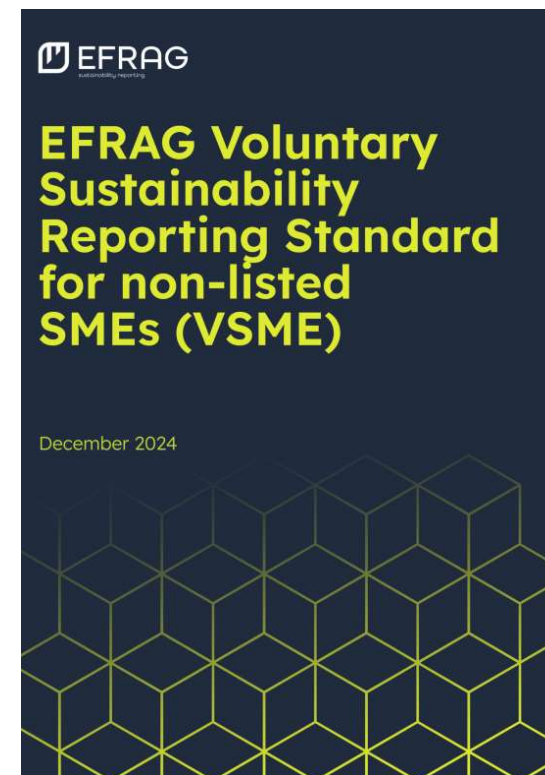
La notion de transparence implique de communiquer sur des informations utiles et comparables.

Afin de structurer, la publication de nos données, nous nous référons aux spécifications stipulées dans le VSME par l'European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG). Nous publions les données requises par le module de base ("basic module") et le module complet ("comprehensive module").

L'EFRAG est chargé par la commission européenne de :

- élaborer les ESRS (European Sustainability Reporting Standards) applicables aux entreprises soumises à la CSRD;
- développer des référentiels proportionnés comme le VSME pour les PME non cotées.

Les données sont également publiées dans l'application KUBE développée par Isabel [Kube Exchange of verified business data by Isabel](#).



EFRAG (2024). EFRAG Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs (VSME). Décembre 2024.

Notre démarche

Un voyage débuté en 2023

La Responsabilité Sociétale fait partie de la philosophie d'entreprise.

Notre conduite et nos investissements reflètent nos engagements.

Néanmoins, pour pouvoir quantifier nos progrès, il est nécessaire de formaliser nos politiques et d'objectiver nos démarches.

.....2023

2024

La thématique RSE est traitée prioritairement au sein du Comité de Pilotage de l'entreprise.
Décision prise de réaliser un Bilan Carbone et de structurer notre démarche RSE.

2025

Finalisation du Bilan Carbone selon les règles du GHG protocol.

Intégration des politiques du groupe dans un corpus unifié.

Définition d'objectifs ambitieux mais réalistes pour 2030.

2026

Divulgence de notre 1er rapport extra-financier (RSE).

Pilotage actif de notre plan d'action.



Objectifs de Développement Durable (ODD)

Nos engagements contribuent pleinement aux objectifs de l'ONU.



ENVIRONNEMENT

- **ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques**
Nos objectifs visent la réduction de nos émissions de GES, de -15% à l'horizon 2030.
- **ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable**
Augmenter la part auto-consommée d'électricité renouvelable sur le site d'Eupen pour atteindre 70% de notre production d'ici 2030 .
- **ODD 6 – Eau propre et assainissement**
Objectif de récupération/filtrage d'eau (55% des besoins) et réduction de 50% des besoins en eau liés au nettoyage.
- **ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructures**
Investissements en innovations logistiques, optimisation des flux, et recours à des solutions de transport plus durables (ex. intermodal rail-route).



ETHIQUE DES AFFAIRES ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces**
Engagements forts en **éthique des affaires**, lutte contre la corruption, transparence, mécanismes de contrôle (double signature), et dispositif de signalement interne (lanceur d'alerte).



TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME

- **ODD 8 – Travail décent et croissance économique**
Les conditions de travail, la conformité salariale, la prévention du harcèlement, la sécurité et le bien-être au travail, ainsi que les exigences sociales envers les fournisseurs sont au centre de nos préoccupations.
- **ODD 5 – Égalité entre les sexes**
L'égalité de traitement entre les genres et la représentation des femmes dans les cadres supérieurs font partie intégrante de notre politique.
- **ODD 10 – Inégalités réduites**
Engagement sur la diversité, inclusion, égalité des chances, et tolérance zéro contre la discrimination.



ACHATS DURABLES

- **ODD 12 – Consommation et production responsables**
La politique structure une démarche d'achats durables (critères RSE, cotations fournisseurs, audits).
- **ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs**
Application d'une logique de collaboration avec nos fournisseurs/partenaires, et alignement sur des référentiels internationaux (UN Global Compact, OCDE, OIT).

Indicateurs par thématique

INFORMATIONS GENERALES

Bases B.1.
Pratiques, polices et initiatives futures B.2.
Stratégie C.1.
Description des pratiques, polices et initiatives futures C.2.

01

MESURE ENVIRONNEMENTALES

B.3. Energies et gaz à effet de serre
C.3. Objectifs de réduction des gaz à effet de serre et transition climatique
B.4. Pollution de l'air, de l'eau et du sol
B.5. Biodiversité
B.6. Eau
B.7. Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets.

02

MESURES SOCIALES

Caractéristiques générales B.8.
Santé et sécurité B.9.
Rémunérations, négociations collectives et formations B.10.
Particularités additionnelles de la main d'oeuvre C.5.
Politiques et processus à propos des droits de l'Homme C.6.
Incidents graves et négatifs en matière de droits de l'homme C.7.

03

MESURES DE GOUVERNANCE

B.11. Condamnations et amendes pour corruption et corruption
C.8. Recettes de certains secteurs et exclusion des références de l'UE
C.9. Ratio de diversité de genre dans l'organe de gouvernance

04

CONFIDENTIALITE ET SECURITE DES DONNEES

Objectifs et mesures prises

05

ACHATS DURABLES

Fournisseurs contactés
Taux de réponse
Taux de conformité

06



Généralités

Magetra International

B.1. General Information



Entreprise	Magetra International
Forme légale	Société Anonyme
NACE	49.410
Total de l'actif	27.152.123 EUR
Chiffre d'affaires	69.595.478 EUR
Nombre d'employés (FTE's)	47,7
Pays d'opération	Belgique
Certifications	ISO 45001, ISO 9001, Ecovadis
ISO 45001	Bureau Veritas, 27/03/2025
Ecovadis	Ecovadis, 12/06/2025 – 59 % - Commitment Badge
Localisation du siège social et d'exploitation	Textilstraße 42, 4700 Eupen
Coordonnées GPS	50.64295, 6.01822

Ce rapport extra financier concerne les seules activités de la société Magetra International S.A.

Magetra International

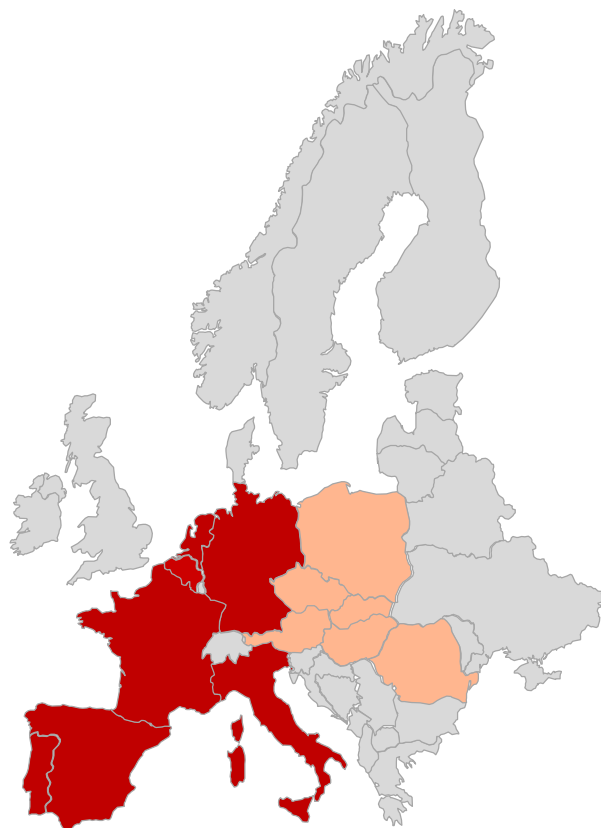
B.2. Pratiques, politiques et initiatives futures en faveur d'une économie plus durable



	Avez-vous déjà des pratiques, politiques ou initiatives futures en matière de durabilité qui abordent l'une des questions suivantes ? [Oui/Non]	Sont-elles accessibles au public ? [Oui/Non]	Les politiques ont-elles des objectifs ? [Oui/Non]
Changement climatique	Oui	Oui	Oui
Pollution	Oui	Oui	Oui
Ressources en eau et marines	Oui	Oui	Oui
Biodiversité et écosystèmes	Non	Non	Non
Économie circulaire	Oui	Oui	Oui
Main-d'œuvre propre	Oui	Oui	Oui
Travailleurs dans la chaîne de valeur	Oui	Oui	Oui
Communautés touchées	Non	Non	Non
Consommateurs et utilisateurs finaux	Non	Non	Non
Conduite des affaires	Oui	Oui	Oui

Magetra International

C.1. Stratégie : Modèle économique et durabilité



Services offerts	<p>Conformément aux définitions reprises dans les documents ISO 9001 – 45001⁵, le domaine d'activité de MAGETRA INTERNATIONAL SA couvre les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acheminement de marchandises en qualité de commissionnaire ou transporteur par route et/ou intermodal rail-route, principalement sur le marché européen • Transbordement et stockage de marchandises
Marchés importants	<p>Magetra International opère en B2B principalement dans les pays suivants : Benelux, France, Allemagne, Italie, Espagne</p>
Principaux secteurs d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Métallurgie - Boissons & alimentations - Industrie
Pratiques, politiques et initiatives	<p>Les objectifs environnementaux de Magetra International sont repris dans sa politique RSE intégrée.</p>



Environnement

Respect de l'environnement

VSME – B.3. Émissions d'énergie et de gaz à effet de serre

Consommation d'énergie	Renouvelables (MWh)	Non renouvelables (MWh)	Total (MWh)
Électricité	45	262	307
Carburants	0	281	281
Total énergies	45	543	588
Émissions de GES	Émissions de GES (tCO2e)		
Scope 1	654		
Scope 2	50		
Scope 3	9829		
Total scope 1+2	704		
Total scope 1+2+3	10 533		
Intensité des GES	Intensité des GES (tCO2e/EUR)		
(a) Scope 1 + 2	704		
(b) Chiffre d'affaires	69 595 478 EUR		
(a) Div par (b)	1,012 x 10 ⁻⁵ tCO2e/EUR		



Consommation d'énergie Production photovoltaïque

En 2017, Magetra International a fait installer 556 panneaux photovoltaïques & 5 onduleurs pour une puissance de 150 Kwc, une production de 150,000 kWh/an ce qui représente 67% de nos besoins en électricité.



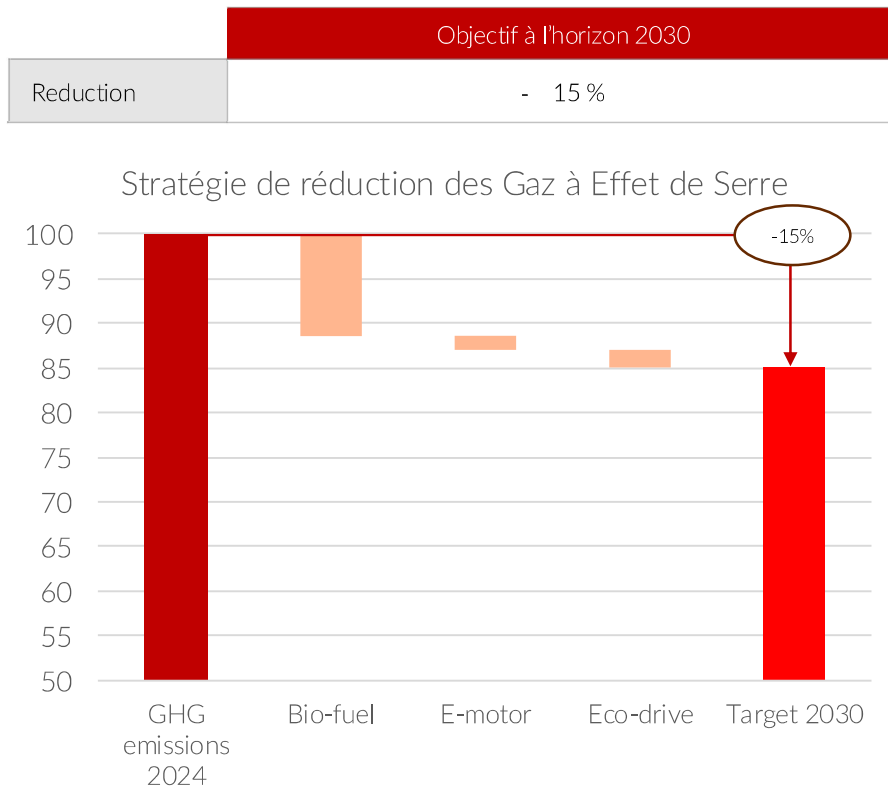
Émissions de GES

Pour limiter son impact environnemental, Magetra International applique déjà de nombreuses bonnes pratiques :

- Renouvellement des tracteurs routiers après 5 ans afin de bénéficier des dernières nouveautés en matière de motorisation et d'assistance à la conduite;
- Flotte uniforme de semi-remorques Eco-Trail ultra légères afin de maximiser les capacités de chargement et de réduire notre empreinte lors des parcours à vide;
- Politique de diminution systématique des kilomètres à vide;
- Informatique embarquée permettant de contrôler la consommation et la performance de conduite des chauffeurs;
- Recours au transport intermodal (13% du CA) sur l'Italie afin de réduire la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre.

Respect de l'environnement

VSME – C.3. Objectifs de réduction des gaz à effet de serre et transition climatique



Réduire de -15% les émissions de Gaz à Effets de Serre d'ici 2030

Méthodologie

Des groupes de travail ont réfléchi aux différentes initiatives permettant de réduire significativement notre impact environnemental.

Les différents projets ont été évalués sur base des critères de faisabilité technique – efforts/couts – impacts.

Les objectifs ont ensuite été fixés de manière volontariste mais réaliste pour s'établir à -15%.

Bio-Carburants

L'utilisation de bio-carburants tels que l'HVO permet de réduire nos émissions de CO2 tout en conservant notre parc de tracteurs routiers. Cette mesure a un impact significatif direct.

E-motorisation

L'introduction progressive de tracteurs routiers électriques dans notre flotte diminuera de manière durable nos émissions de GES.

Eco-conduite

Les technologies avancées d'aide à la conduite apportent des enseignements importants pour améliorer la conduite de nos chauffeurs et optimiser la consommation des véhicules limitant de ce fait les émissions de GES.

Véhicules

Choix des véhicules et des équipements générant une amélioration des consommations.

Respect de l'environnement

VSME – B.4. Pollution de l'air, de l'eau et du sol

Usure des pneus	Définition	Masse (kg)	Méthode
TSP	Particules totales en suspension (usure réelle)	96,00	Calcul = pneus × perte
PM10	Particules < 10 µm	57,60	Fraction = 0,60 × TSP (EMEP/EEA)
PM2.5	Particules < 2,5 µm	40,32	Fraction = 0,42 × TSP (EMEP/EEA)
PM10-2.5	Fraction coarse	17,28	Différence PM10 - PM2.5
PM1.0	Particules < 1,0 µm (indicatif)	5,76	Fraction = 0,06 × TSP (info)
PM0.1	Particules < 0,1 µm (indicatif)	4,61	Fraction = 0,048 × TSP (info)

Combustion diesel	Facteur d'émission (g/L)	Émissions totales (kg)
NOx	33	7249,4
CO	6	1318,1
NMVOOC	1,5	329,5
PM2.5	0,8	175,7
SO2	0,02	4,4
NH3	0,03	6,6
CH4	0,05	11,0
N2O	0,12	26,4

Dans le domaine du transport, les polluants émis par la combustion des carburants et l'usure des pneus représentent les principaux polluants.

Magetra International n'étant soumise ni légalement, ni par son Système de Gestion Environnemental à un rapportage sur ses émissions de polluants, ces valeurs n'ont pas été calculées pour l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Néanmoins, dans un souci de transparence, nous rapportons sur le tableau adjacent les émissions directes de nos véhicules (scope 1 – activités directes).

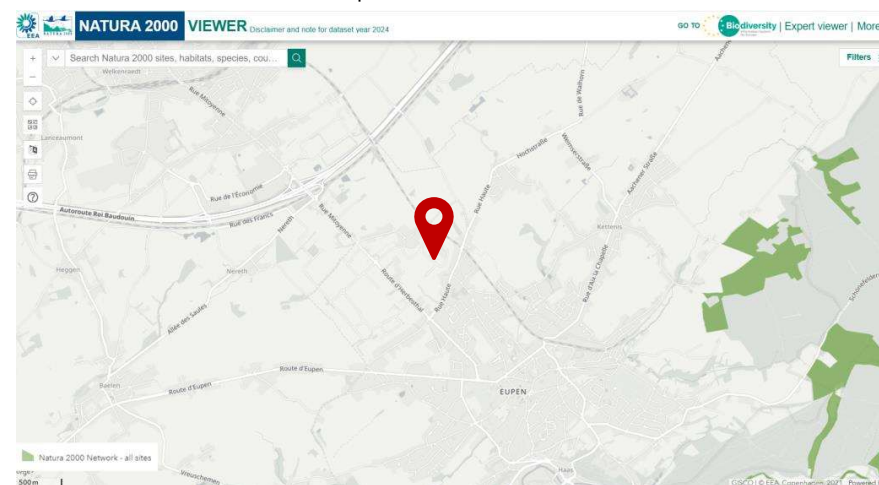
Source des facteurs d'émission Diesel
 EMEP/EEA Guidebook – facteurs moyens transport diesel
 EMEP/EEA Guidebook 2023 - 1.A.3.b.vi-vii Road tyre and brake wear

Respect de l'environnement

VSME – B.5. Biodiversité

Mode d'utilisation du sol	Surface (en m ²)		
	Année 2023	Année 2024	% des surfaces modifiées
Surface artificialisée	43.609	43.609	0%
Surface végétalisée sur site	7.130	7.130	0%
Surface végétalisée hors site	0	0	0%
Usage total du terrain	50.739	50.739	0%

Le siège d'exploitation de Magetra International n'est ni adjacent, ni recouvrant un site de biodiversité remarquable.



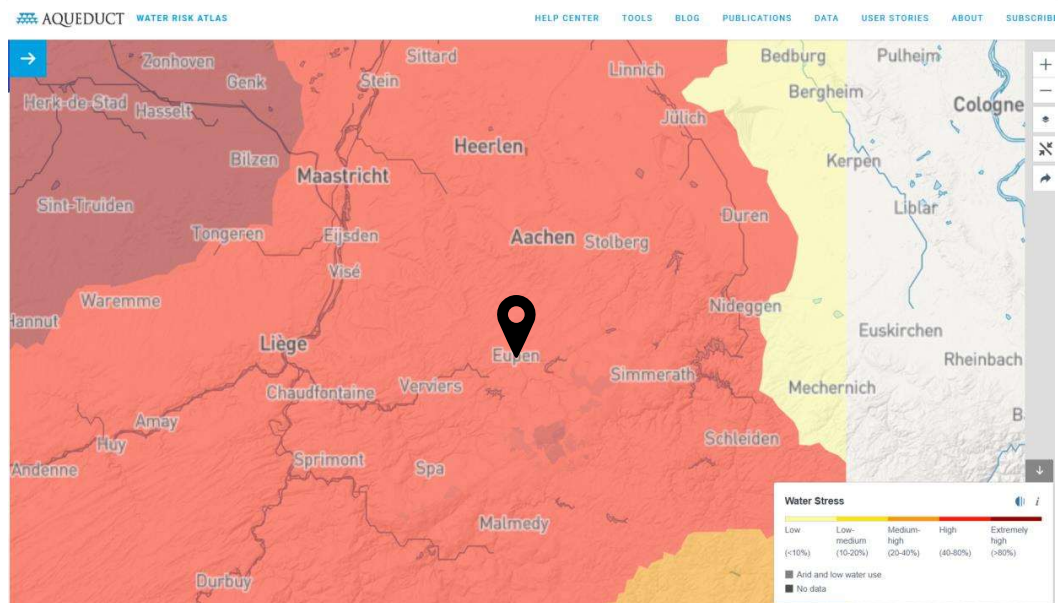
Emplacement du site d'exploitation de Magetra International positionné sur une capture d'écran du site Natura 2000.

Les sites de biodiversité remarquable sont indiqués en vert.

Respect de l'environnement

VSME – B.6. Eau

	Prélèvement d'eau (m ³)	Consommation d'eau (m ³)
Site d'exploitation	4.373	0
Sites situés dans une zone sous stress hydrique	4.373	0



Localisation du site de Magetra International à Eupen - Source : [Aqueduct Water Risk Atlas](#)

Le site de Magetra International se situe dans une région présentant une concurrence forte entre les utilisateurs de l'eau.

STRESS HYDRIQUE

Description :

Le stress hydrique de référence mesure le rapport entre la demande totale en eau et les ressources disponibles en eau renouvelable, provenant des eaux de surface et des eaux souterraines.

La demande en eau comprend les usages domestiques, industriels, agricoles (irrigation) et l'élevage.

Les ressources en eau renouvelable disponibles tiennent compte de l'impact des utilisateurs en amont qui consomment de l'eau, ainsi que des grands barrages, sur la disponibilité de l'eau en aval.

Des valeurs plus élevées indiquent une concurrence plus forte entre les utilisateurs de l'eau.

La part importante de l'eau consommée provient du « trucks-wash » du site, pour le lavage des camions. Afin de diminuer son impact, Magetra International a installé un système de recyclage des eaux de lavage.

Respect de l'environnement

VSME – B.7. Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Déchets non-dangereux	Tonnage
Papiers/cartons	18,97
PMC	0,317
Tout-venant	81,931
Déchets verts	34
Bois	0
Verres	0,536
Métaux	2,26
Aluminium	0
Déchets dangereux	
Batteries	3
Chiffons souillés	0,192
Aérosols	0,14
Huiles usagées	0
Contenants produits chimiques vides	0
Tonnage total de déchets générés	141,346
% des déchets triés pour recyclage	42%

En tant que société de service, Magetra International n'est pas en mesure de concevoir des produits selon les principes de l'économie circulaire.

Néanmoins, Magetra s'efforce de trier et de recycler les déchets produits.

De nombreux efforts sont consentis pour augmenter le taux de déchets triés, actuellement établi à 42%.



	Circular Economy Principles
Réduire les déchets et la pollution en facilitant le désassemblage et la réparabilité	Non applicable
Recirculation des produits et matériaux à leur valeur la plus haute	Non applicable
Régénération de la nature	Non applicable



Social

Social – Travail & Droits de l'homme

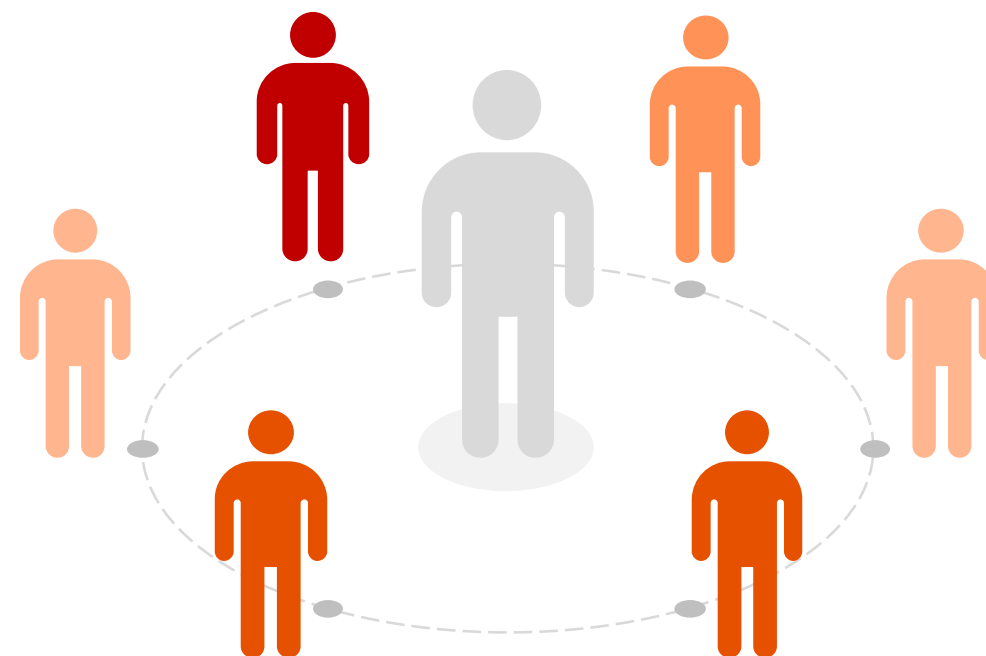
VSME – B.8. Effectifs – Caractéristiques générales

Employées	Effectifs ou ETP
CDD	1
CDI	52
Total des salariés	53

Genre	Effectifs ou ETP
Homme	34
Femme	19
Autre	0
Non rapporté	0
Total	53

Contrat par pays	Effectifs ou ETP
Belgique	53
Total	53

Taux de rotation du personnel	Effectifs ou ETP
Nbre départs/Nbre salariés	27%

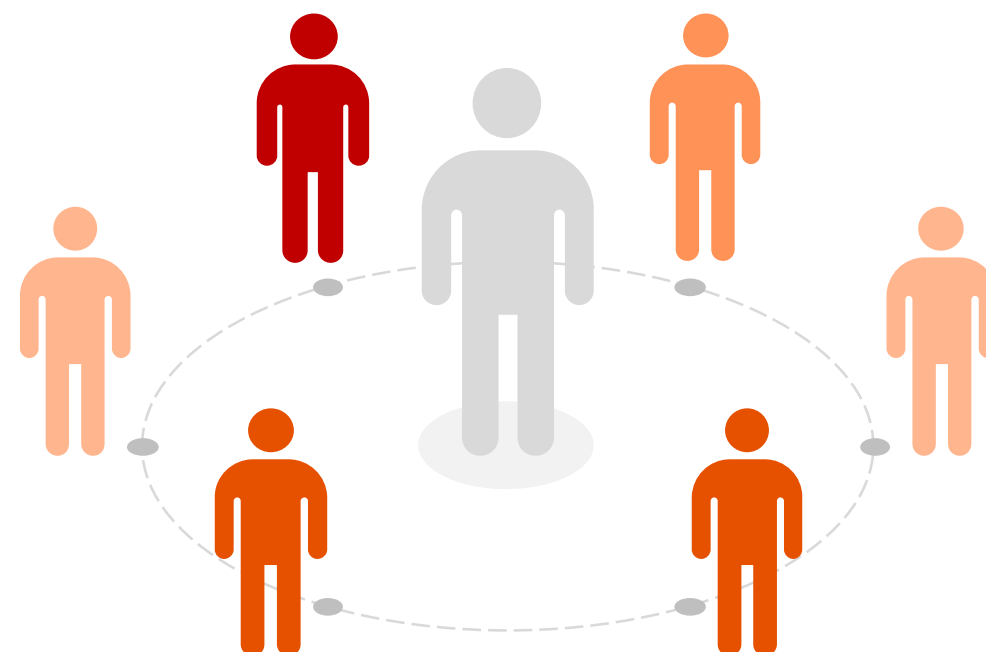


Social – Travail & Droits de l'homme

VSME – C.5. Effectifs – Caractéristiques de la main-d'œuvre supplémentaire

Informations sur travailleurs indépendants	Effectifs ou ETP
Travailleur indépendant travaillant exclusivement pour l'entreprise	0
Travailleurs temporaires	0

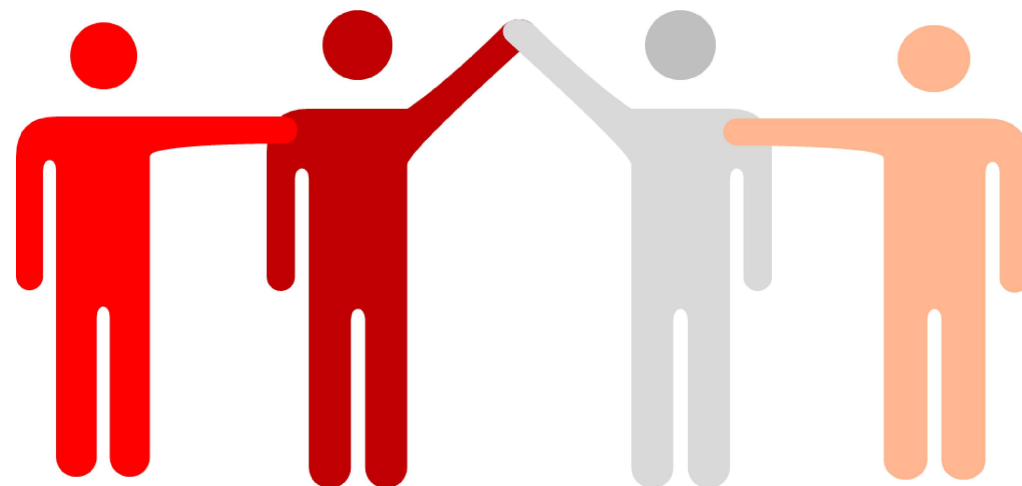
Ratio hommes-femmes au niveau de gestion	Rapport
Ratio hommes-femmes au niveau de gestion	3 / 4



Social – Travail & Droits de l’homme

VSME – B.9. Main-d’œuvre – Santé et sécurité

Genre	Effectifs ou ETP
# accidents de travail sur le total de FTE	0
# décès consécutifs à accidents de travail, maladies professionnelles	0



Social – Travail & Droits de l’homme

VSME – C.6. Main-d’œuvre – Politiques et processus en matière de droits humains

VSME – C.7. Main-d’œuvre – Incidents négatifs graves en matière de droits humains

Énoncé	Réponse
L’entreprise a-t-elle un code de conduite ou une politique de droits humains pour sa propre équipe ?	Oui
Est-ce que ce code de conduit couvre :	
Le travail des enfants	OUI
Le travail forcé	OUI
Le trafic humain	OUI
La discrimination	OUI
Autres	OUI
Est-ce que la société à un mécanisme de traitement des plaintes	OUI

C.7.

Magetra International ne fait l’objet d’aucune plainte ou action en justice pour raison d’infraction aux droits de l’homme

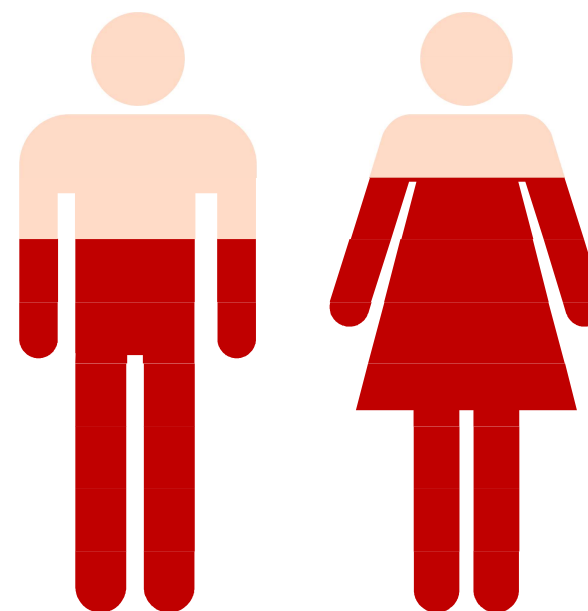
Social – Travail & Droits de l'homme

VSME – B.10. Main-d'œuvre – Rémunération, négociation collective et formation

Salaire minimum	
Salaire minimum applicable (pays ou sectoriel)	2574,27 EUR
% salaires égaux au salaire minimum	43%
% salaires supérieurs au salaire minimum	58%

Ecart salarial entre hommes et femmes	
	EUR/h
Salaire horaire brut moyen femme	21,55
Salaire horaire brut moyen homme	19,53
Total	+10,3% en faveur des femmes

% Salariés couverts par négociation collective	
	%
% Salariés couverts par négociation collective	100 %





Gouvernance et conduite des affaires

Gouvernance et conduite des affaires

Ethique des affaires et lutte contre la corruption



Objectifs de prévention et de contrôle de la corruption	Objectifs	Réel
# contrôle 2024	Min 1x/mois	12
% de non conformités	<1%	0

Suivi du processus d'emailing pour sociétés black-listées	Objectifs	Réel
# rappel des procédures (emailing, formation)	min 1x/an	211
% de non conformités		0

Sous la supervision de la Direction Générale, les processus de l'entreprise ont été analysés et chiffrés afin d'identifier les risques de corruption. Cette analyse a été menée en concertation avec les responsables des départements en tenant compte de l'ensemble des risques encourus par Magetra International, à savoir :

- Risques financiers/comptables
- Risques liés aux achats
- Risques liés aux achats de prestations de transports (affrètement)
- Risques liés à la représentation commerciale

En conclusion, les objectifs de prévention et de contrôle suivants ont été établis :

Objectif de contrôle - Minimum 1 vérification par mois au niveau comptable, sous la supervision du Directeur Administratif et Financier. Objectif au niveau comptable – de 1% de non-conformités.

Formation continue du personnel - Suivi strict du processus d'emailing pour les sociétés blacklistées. Le fichier des entreprises suspectes bloquées dans notre système informatique est mis à jour de façon systématique et à disposition des acheteurs en transport. Ce fichier est mis à jour sur base des informations reçues de façon fréquente d'une société externe spécialisée en matière de fraudes.

Objectif de rappel des procédures : rappel des règles au moins 1x/an.

Gouvernance et conduite des affaires

VSME – B.11. Condamnations et amendes pour corruption

C.8. Revenus de certains secteurs et exclusion des références de référence de l'UE

C.9. Ratio de diversité des sexes dans l'organe de gouvernance

B.11.	Vol	Corruption
# Condamnations (=condamnation prononcée par tribunal)	0	0
# Amendes (=transactions financières obligatoires en pénalité)	0	0

C.8.	Revenus (EUR)	
Combustibles fossiles	Non applicable	
Production de produits chimiques	Non applicable	
Exclusion des références de référence de l'UE	Non applicable	

C.9.	Diversité
Ratio diversité de genre = # membres féminins/#membres masculins	43%
# Membres féminins	3
# Membres masculins	7



Confidentialité et sécurité des données

Confidentialité et sécurité des données

Objectifs et mesures prises



Confidentialité : Protéger les données sensibles contre tout accès non autorisé.

Intégrité : Garantir que les données et systèmes ne sont ni altérés ni manipulés.

Disponibilité : Assurer l'accès sécurisé aux données et systèmes selon les besoins professionnels.



Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des données.

Toute autre réglementation nationale ou européenne en vigueur.



Protection des Données Confidentielles

- **Accès restreint** : Les droits d'accès sont accordés selon le principe du "besoin d'en connaître".
- **Contrôles** : Les systèmes critiques (CRM, SharePoint, etc.) doivent être protégés par des mots de passe sécurisés et une authentification multi-facteurs (MFA).

Sécurisation des Systèmes et Équipements IT

- Renforcement de la Sécurité des Mots de Passe et renouvellement tous les 90 jours.
- Authentification Multi-Facteurs (MFA)
- Verrouillage du Matériel IT lorsque non-utilisé.
- Mises à jour des logiciels avec les dernières versions approuvées.
- Seuls les logiciels approuvés peuvent être installés.

Gestion des Communications et des Données

- Les collaborateurs doivent signaler tout e-mail suspect ou tentative de phishing au département IT.
- Aucun fichier provenant de sources non vérifiées ne doit être téléchargé.
- Les données critiques sont sauvegardées régulièrement selon les directives IT et les sauvegardes sont dédoublées.

Télétravail et Mobilité

- Les connexions distantes doivent passer par un VPN sécurisé validé par l'entreprise.
- Les équipements utilisés pour le télétravail doivent répondre aux exigences de sécurité.



Achats durables

Achats durables

Des partenaires alignés avec nos valeurs

Magetra International met en place des politiques et des plans d'actions ambitieux pour mener ses affaires de manière durable et responsable.

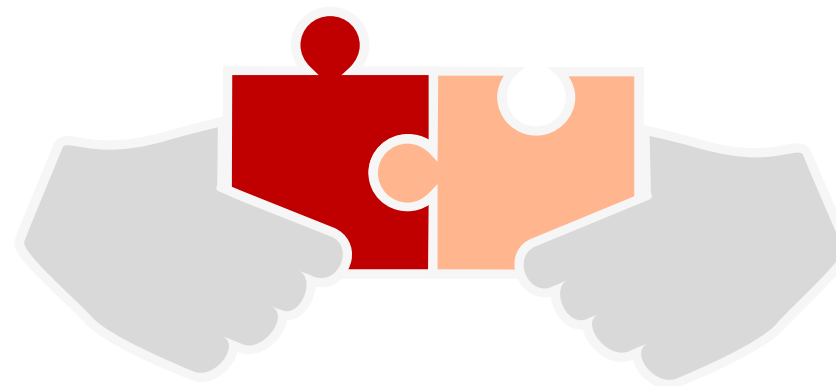
En outre, en tant qu'acteur majeur du secteur du Transport et de la Logistique en Belgique, Magetra International s'efforce de faire figure de pionnier dans cette démarche. Dès lors, notre démarche d'achats doit refléter nos engagements et veiller à mettre en place des collaborations alignées avec nos valeurs.

Il est par conséquent indispensable :

- D'intégrer les critères RSE dans nos décisions d'achat;
- De sécuriser notre chaîne d'approvisionnement sur les plans éthique, social et environnemental;
- De répondre aux attentes croissantes de nos clients et parties prenantes en matière de durabilité.

Par ailleurs, nous tablons sur des partenariats long terme avec nos fournisseurs et souhaitons que nos relations commerciales puissent mener à une amélioration mutuelle de nos pratiques.

C'est pourquoi, après une évaluation initiale, nous prévoyons des étapes de mise à niveau avant de prendre une décision sur la poursuite ou non de notre collaboration.



Achats durables

Mise en place du processus d'évaluation des fournisseurs

Validation de la procédure d'évaluation

- Etablissement d'un "questionnaire RSE" et d'un "accord d'engagement".
- Etablissement d'un "Rapport_Pareto" pour sélectionner les fournisseurs à évaluer.
- Création d'un fichier de cotation des réponses à recevoir.

2024

2024-
2025

Communication des questionnaires

- Envoi des questionnaires RSE à l'ensemble des fournisseurs (100%) identifiés par le Pareto et analyse des réponses.

Evaluation de 100% des fournisseurs sélectionnés

- Analyse des réponses.
- Encadrement des fournisseurs non conformes

Echelle de cotation

- Score $\geq 3,5/5$ = Conforme
- Score entre 2 et 3,5 = Plan de progrès à définir
- Score < 2 = Collaboration à reconsidérer

2026

2027

95% des fournisseurs > 3,5 pts

- 100 % des fournisseurs sélectionnés évalués selon notre procédure interne et 95 % des fournisseurs ayant un score de 3,5/5 au minimum, donc un score conforme.

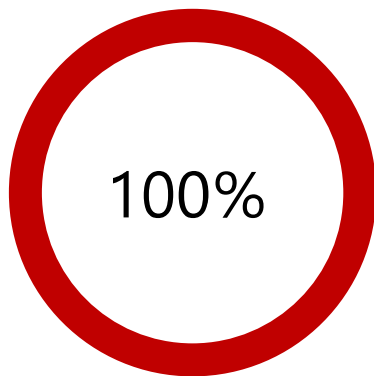
2028

100% des fournisseurs > 3,5 pts

- 100 % des fournisseurs sélectionnés évalués selon notre procédure interne et 100% des fournisseurs ayant un score de 3,5/5.
- Remplacement des fournisseurs n'ayant pas obtenu ce score.

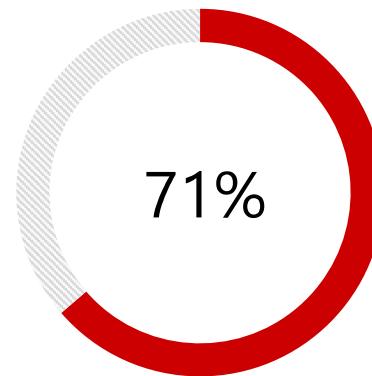
Achats durables

Résultats 2024



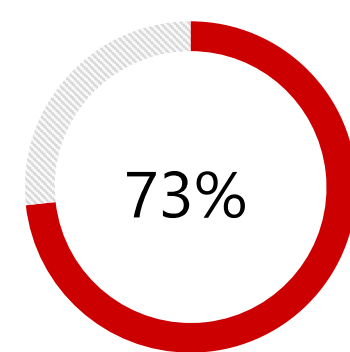
Fournisseurs contactés

Les fournisseurs sont sélectionnés via un Rapport Pareto puis contactés via un questionnaire et une charte RSE à renvoyer complètes et signés



Taux de réponse

71 % ont renvoyé le questionnaire complété et la charte signée



Pourcentage de conformié

73 % des scores sont conformes ($\geq 3,5/5$)

MAGETRA INTERNATIONAL S.A.

Ensemble, faisons avancer le transport durable

42, Textilstrasse – B-4700 Eupen
Belgique, Europe

 +32 87 69 37 40

 info@magetra.com